

4,2 km Randonnée en Lot-et-Garonne

Bias / Senelle - Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM

0 250 m 500 m



crédit photo: J. Macé / CDT 47



mon47.com



LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Point de vue
- Eglise
- Curiosité
- Verger

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante

Randonnée en Lot-et-Garonne

Bias / Senelle - Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

AVEC LE COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU TOURISME

WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM



Vous allez faire 4,2 km. Vous devez compter 1 h 30 de marche.
Vous êtes à 3,7 km de Villeneuve-sur-Lot par la D 236.
Vous stationnez sur le parking devant la nouvelle mairie.
Vous partez de cet endroit. Vous emportez une gourde et des jumelles.
Le balisage est jaune. Difficulté : très facile. Dénivelée cumulée : 25 m.

Bias, la balade de Senelle

Cette petite boucle tracée dans la plaine du Lot relie le bourg de Bias à la Voie Verte du Grand Villeneuvois. Le Lot ne s'offre au regard que depuis le pont du Martinet. Le retour se fait autour d'une grande parcelle communale, puis par la Maison des Assiettes, œuvre d'un collectionneur qui en fit don à la commune.

❶ Descendre la rue d'accès à la mairie. Franchir la D 236^D, une passerelle, puis un autre parking. Suivre la rue à droite (C 66).

❷ Au pont de Bias, emprunter le trottoir gravillonné qui borde la D 236 en direction de Casseneuil.

❸ Tourner à droite sur la Voie Verte du Grand Villeneuvois. Franchir la départementale sur le passage protégé. Devant la borne 36, aller à gauche.

➤ Hors sentier, à 150 m, continuer tout droit jusqu'au pont métallique du Martinet qui enjambe le Lot (passage sécurisé sur le côté du pont).

❹ Au stop, bifurquer à droite sur l'allée bitumée sans issue. Passer le tourniquet et se diriger vers le terrain de football. Suivre la main-courante à gauche. Tourner à droite après le grillage. Longer le ruisseau Lasgourgues. Après le second projecteur électrique, traverser le gué bétonné à gauche. Franchir une passerelle métallique.

❺ Emprunter le chemin empierré à gauche, prolongé par une large piste herbeuse. Bifurquer à droite (ruches) et cheminer dans un long bosquet surplombant le Lot. Face à l'église de Campagnac, virer à droite le long d'un fossé bordé d'acacias et de quelques chênes. Aux trois chemins, poursuivre tout droit. Tourner à droite devant un autre fossé (gros chêne).

❻ Tourner à gauche sur une piste perpendiculaire empierrée. Monter à droite sur le premier chemin. Poursuivre dans même cette direction sur le second. Virer à gauche devant un portail métallique. Contourner la clôture grillagée entourant le parc de la maison de Senelle, dite « maison des assiettes ». Emprunter l'allée bitumée à gauche en direction de l'église.

❼ Au rond-point, aller tout droit, successivement par les rues de Brondeau et Jean Malbec. Au second rond-point, suivre la direction Casseneuil par la D 236^D. Passer derrière l'ancien moulin à eau sur une passerelle métallique. Traverser la pelouse et remonter vers le parking de la mairie

Deux histoires de Bias

Suite à une pétition, les habitants du quartier de Bias, commune de Villeneuve-sur-Lot, firent valoir à Mr Leygues, alors ministre et maire de la sous-préfecture, que la population voulait devenir une commune à part entière. Au terme d'une longue procédure d'enquête administrative, démarrée en septembre 1929, la loi promulguant la création de la commune de Bias fut publiée le 4 janvier 1935. La Maison des Assiettes de Bias, sise entre le bourg de Bias et les rives du Lot était à l'origine une pépinière royale de mûriers blancs (1742) avec sa demeure à cour intérieure et sa grange établie. L'extension de cet ensemble s'est poursuivie jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Acquisée par Désiré de Brondeau et transmise à son fils Léon, médecin et collectionneur, ce dernier fit omer de céramiques les façades du logis. Il légua l'ensemble à la commune de Villeneuve-sur-Lot en 1906.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme

de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Office de Tourisme du Grand Villeneuvois

05 53 36 17 30

www.tourisme-villeneuvois.fr

